



Comité technique du 26 mars 2019 dont l'ordre du jour propose quelques textes à l'avis des élus et d'autres points d'information, pas tous inintéressants !

GENDARMERIE

**Comité  
Technique  
Gendarmerie  
Du 26 mars  
2019**

## Mais les vrais sujets dans tout ça !

Ce comité technique, présidé par le Major Général, en présence du Directeur des Ressources Humaine du Ministère de l'Intérieur fut assez long compte tenu des différents points à aborder. Un seul texte n'a pas reçu l'approbation du CT GN : modification des règlements intérieurs « temps de travail » de la Garde Républicaine. (6 voix contre et 3 voix pour).

**Mais les véritables sujets de préoccupation des agents, ceux que vos interlocuteurs proposent à la discussion par les questions diverses, n'ont pas pu être abordés. En effet, la DGGN, appuyée par l'OS majoritaire, ne souhaite plus perdre de temps...dont acte !**

Points de l'ordre du jour :

### Retour sur le GT « attractivité »

Le Directeur des Ressources Humaines du Ministère de l'Intérieur a fait un retour très intéressant réalisé par ses services.

*Pour la Gendarmerie*

*Les points positifs sont :*

- La durée moyenne des avancements des fonctionnaires et la mobilité.

*Les points faibles sont :*

- Le nombre d'attachés « CAIOMisable »,
- La NBI et le nombre de poste offerts en sortie de concours qui sont en cours de résolution,
- La mobilité en administration centrale,
- Un énorme effort reste à faire pour la formation.

### Action sociale

Une longue présentation a été faite pour le périmètre concerné de l'Action Sociale des deux ministères (MINARM et MI) ; l'accès des agents aux Commission Locales de l'Action Sociale (CLAS) des préfectures des agents de la Gendarmerie devrait prochainement s'améliorer. Concernant le MINARM, et par suite des réformes, la **CFDT Gendarmerie** a signalé les problèmes rencontrés en local par les Assistantes Sociales de la Gendarmerie.

### Logement

Faisant suite à une question relative aux logements vacants existant au sein des casernes de gendarmerie et qui pourraient être proposés à la location aux personnels civils, la réponse suivante nous a été donnée : le Major Général a indiqué que certains personnels civils pourraient prochainement bénéficier d'une possibilité d'hébergement en caserne (type chambre) pour une durée maximum de 6 mois, en cas d'urgence ou de problème social avéré.

## Réorganisation du CoSSeN et projets d'évolutions entre le centre d'analyse et d'exploitation de la sous-direction de l'anticipation opérationnelle (SDAO/CAE) et le bureau de la lutte antiterroriste de la sous-direction de la police judiciaire (SDPJ/BLAT) et point IHTS.

Un déroulé explicatif nous a été présenté mais qui n'appelle aucun commentaires CFDT

Points hors ordre du jour :

### Primes « gilets jaunes »

Le Major Général a indiqué que la liste des personnels qui pourraient percevoir la « prime gilets jaunes » est en cours d'établissement.

### Projet de loi de la Transformation de la Fonction Publique

De nombreux chantiers ont été lancés à la suite des annonces du Comité interministériel de la transformation publique du 1er février 2018 : dialogue social, recours au contrat, rémunération, accompagnement des parcours.

La **CFDT Gendarmerie** regrette d'avoir été une des seules organisations syndicales à s'être exprimée dans ses questions diverses et sa déclaration liminaire, sur la suppression de la compétence des CAP, notamment sur les promotions et sur les réformes à venir. La **CFDT Gendarmerie** rappelle qu'elle a décidé de voter contre le projet de loi, car elle n'accepte pas l'élargissement du recours aux contractuels, la mise en œuvre d'un contrat de mission d'une durée de six ans non renouvelables, la fusion des CT et CHSCT et souligne qu'elle restera mobilisée lors de l'examen du projet de loi et lors de l'élaboration des décrets qui la mettront en œuvre.

Pour **CFDT Gendarmerie** il est évident que ces sujets, non évoqués lors de ce comité technique, mettront à mal la situation des agents, comme par exemple, le projet de suppression de compétences liées à l'avancement des agents et à leur mobilité des Commissions Administratives Paritaires.



En conclusion, la **CFDT Gendarmerie** a donné son avis et s'est positionnée sur les différents sujets présentés. Elle continuera un dialogue social, qu'elle souhaite constructif, pour une meilleure reconnaissance des personnels civils en Gendarmerie

*« La **CFDT Gendarmerie** continuera à défendre les agents, en toute honnêteté, franchise et transparence, comme elle l'a d'ailleurs toujours fait ».*

Paris, le 26 mars 2019

*La **CFDT Gendarmerie** était représentée par les élus CT GN : Karine Wolck et Christophe Badolle.*